

# **Cadre de référence des compétences des formateurs et formatrices en français langue étrangère, dispensant des cours dans le cadre du parcours d'intégration**

## **CADRE GÉNÉRAL**

Dans le cadre du parcours d'intégration, les formateurs et formatrices en français langue étrangère délivrent une formation de 400 heures de français minimum, qui s'adresse à des adultes et qui a pour objectif général de faciliter l'insertion des nouveaux arrivants dans la société belge.

Les cours sont dispensés au sein d'organismes agréés dans le cadre des initiatives locales d'intégration visées à l'article 154, de pouvoirs publics ou d'organismes reconnus par les pouvoirs publics. En outre, un test de validation des acquis en français sera proposé au terme de la session.

Dans l'idée de construire un cadre de référence des compétences du formateur ou de la formatrice FLE en contexte migratoire, il est intéressant de distinguer deux types de compétences :

1. Des compétences andragogiques : il s'agit de dispenser un enseignement à des adultes migrants, ayant suivi, dans leurs différents pays d'origine, des parcours scolaires très divers et parfois chaotiques. Les démarches pédagogiques mises en place sont donc particulières car adaptées aux spécificités du public, tout comme les documents utilisés sont principalement issus de l'univers qui entoure l'apprenant.
2. Des compétences liées à la discipline enseignée : le français langue étrangère.

## **PARTIE 1 : LES COMPÉTENCES ANDRAGOGIQUES EN FLE**

### ***1.1 Savoirs***

1.1.1. Les spécificités de l'enseignement aux adultes :

- Les caractéristiques d'un apprenant adulte et les actions pédagogiques spécifiques
- L'importance à accorder à la motivation
- L'apprentissage doit faire sens
- Les techniques d'animation de groupes d'adultes

1.1.2. Les profils d'apprenants :

- Les apports des neurosciences, outils pour la construction de séquences pédagogiques.

### ***1.2. Compétences psychosociales***

- Le formateur / La formatrice doit être capable d'adopter une posture égalitaire.

- Le formateur / La formatrice doit posséder une volonté authentique d'écoute active, d'empathie et d'ouverture aux autres.
- Le formateur / La formatrice doit éviter de projeter ses pensées dans celles des participant-e-s, d'interpréter les communications à partir de son cadre de référence.
- Le formateur/ La formatrice doit faire preuve de bienveillance, de respect, de créativité. Il/ Elle doit être encourageant(e), soutenant(e) et dynamique.
- Le formateur / La formatrice doit être capable de mettre en place un travail collaboratif au sein de son groupe d'apprentissage.
- La méthodologie mise en place sera donc active et participative

### **1.3. Compétences pédagogiques**

Le formateur / La formatrice doit être capable

- de mettre en place une pédagogie centrée sur l'auto-socio-construction des savoirs.
- d'épauler le/ la migrant- e dans la découverte de son nouvel environnement.
- d'accompagner les participant-e-s dans le développement de leurs compétences à communiquer en français.
- de donner au / à la participant - e toutes les informations nécessaires sur les objectifs assignés à la formation en FLE, les démarches pédagogiques qui vont être mises en place, les supports qui seront utilisés.
- d'adopter une position réflexive par rapport à ses pratiques de classe, de justifier celles-ci et de les remettre en contexte.
- de construire des démarches pédagogiques qui s'appuient sur toutes les compétences que le/la primo-arrivant-e développe quotidiennement en communiquant avec les autochtones.
- de développer d'importantes capacités d'improvisation, de gestion de l'inattendu, de l'urgence. Il/Elle doit faire preuve de créativité de manière à réinvestir et à utiliser les expériences de chacun.
- de donner prioritairement aux migrant-e-s les clés pour un usage sociolinguistique (tutoiement/ vouvoiement, modalisations de politesse, ...) et pragmatique (que dire au travail, dans la rue, dans une administration, ...) de la langue.
- de se décentrer par rapport à ses propres implicites culturels et d'identifier ce que l'on cherche à décoder.
- de se décentrer par rapport à sa propre expérience – ou non expérience – de l'apprentissage d'une langue.
- de fédérer, de faire preuve d'empathie (le formateur est un médiateur).

## **PARTIE 2 : LES COMPÉTENCES LIÉES À LA DISCIPLINE ENSEIGNÉE (LE FLE)**

### ***2.1. Compétences générales***

De manière générale, le formateur / la formatrice en FLE doit être capable de comprendre une large gamme de textes longs et exigeants et de s'exprimer spontanément et couramment, sans devoir chercher ses mots. Il /Elle peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle et académique. Il /Elle peut s'exprimer (à l'oral comme à l'écrit) sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Le formateur / la formatrice doit aussi être capable d'analyser sa pratique de manière autoréflexive. Cette pratique s'enrichira par diverses informations et acquisitions engrangées au fil de lectures, de formations continuées, de discussions avec des pairs, etc.

### ***2.2. Savoirs***

#### ***2.2.1. Dimension linguistique***

**En ce qui concerne la grammaire de la phrase et du texte, le formateur / la formatrice doit connaître et pouvoir transmettre**

- les notions de natures, fonctions et variations des mots
- l'emploi des temps et des modes
- les règles morphosyntaxiques du français
- les genres de discours (oraux et écrits)

**En ce qui concerne le lexique, le formateur / la formatrice doit connaître et utiliser avec aisance**

- les registres de la langue, les différences de style
- l'humour et l'ironie
- les expressions idiomatiques
- le vocabulaire spécialisé : sujets abstraits et complexes
- l'argot
- le vocabulaire relatif à la discipline enseignée
- les connotations et les non-dits

**En ce qui concerne la phonétique, le formateur doit**

- pouvoir différencier les sons du français et les prononcer correctement
- connaître la description acoustique et perceptive des sons
- connaître la notion de cribles
- connaître les méthodes de correction phonétique
- connaître les techniques de travail phonétique (le travail du rythme et de la mélodie, la phonétique combinatoire, la prononciation nuancée)

### **2.2.2. Dimension historique**

**Le formateur / La formatrice doit connaître l'évolution de la didactique des langues**

- Repères historiques :
  - La méthode grammaire-traduction
  - La méthodologie directe
  - La méthodologie audio-orale
  - La méthodologie structuro-globale audiovisuelle
  - L'approche communicative
  - L'approche actionnelle
  
- Illustration par les manuels

### **2.2.3. Dimension interculturelle :**

**Le formateur / La formatrice doit connaître**

- La notion d'implicites culturels
- Le concept d'interculturalité
- La notion d'identité
- La notion de « zones sensibles »
- La notion de dissonance (la gestuelle, la voix et l'intonation, le regard, les salutations, l'expression des émotions, la conception du temps,...)

### **2.2.4. Dimension inter linguistique :**

**Le formateur / La formatrice doit connaître**

- La diversité des profils individuels et culturels en matière d'apprentissage et de relation à la langue étrangère
- L'importance du langage non verbal
- La compétence proxémique

## **2.3. Savoir- faire**

### **2.3.1 Savoir-faire généraux**

Le formateur / la formatrice doit être capable :

- de présenter des connaissances de manière appropriée et d'organiser la présentation de ces connaissances
- de choisir et de fabriquer des supports pédagogiques
- d'animer des situations d'apprentissage
- de gérer la progression des apprentissages : de construire des activités de sensibilisation, de découverte, de compréhension, de mémorisation, de structuration et de production appropriées
- de construire des activités de remédiation appropriées
- de concevoir des dispositifs de différenciation

- d'expliquer des notions tout en prenant en compte les niveaux des participants
- d'enrichir les productions des apprenants, de proposer des variantes
- de corriger des erreurs et de les expliquer
- d'impliquer les participants dans leur apprentissage
- de travailler en équipe
- de se servir des technologies modernes

### **2.3.2 Savoir-faire spécifiques : dimensions linguistique et métalinguistique**

- En ce qui concerne la grammaire de la phrase et du texte, le formateur / la formatrice doit être capable
  - de formuler les règles morphosyntaxiques du français
  - d'utiliser les termes grammaticaux appropriés
  - de proposer des genres de discours variés et d'en analyser les spécificités
- En ce qui concerne le lexique, le formateur / la formatrice doit être capable
  - de manier le vocabulaire relatif à la discipline enseignée
  - de reconnaître et d'utiliser de manière appropriée les registres de langue, l'humour, l'ironie, etc.
  - d'adapter le vocabulaire utilisé au niveau des participants
  - de proposer des activités variées qui présentent le vocabulaire dans des contextes multiples pour qu'il puisse être compris et mémorisé
- En ce qui concerne le travail phonétique, le formateur/la formatrice doit être capable
  - de repérer des erreurs phonétiques, de poser un diagnostic adéquat et de proposer des outils de correction adaptés et pertinents

### **2.3.3 Savoir-faire spécifiques : dimension historique**

En ce qui concerne la dimension historique, le formateur / la formatrice doit être capable

- d'analyser un manuel de FLE et de prendre de la distance par rapport aux propositions des auteurs (supports, démarches, ...)
- de clarifier ses choix méthodologiques
- de construire des démarches pédagogiques cohérentes

### **2.3.4 Savoir-faire spécifiques : dimension interculturelle et inter linguistique**

En ce qui concerne la dimension interculturelle et inter linguistique, le formateur / la formatrice doit être capable

- de se décentrer par rapport à ses propres implicites culturels
- de se décentrer par rapport à sa propre expérience ou non expérience de l'apprentissage d'une langue
- de fédérer, de faire preuve d'empathie (le formateur est un médiateur)

## **2.4. *Savoir-être***

- L'écoute et la maîtrise de soi
- Le questionnement perpétuel, la capacité d'analyse et de structuration, l'exigence
- La curiosité, la créativité, l'audace, l'ouverture
- La souplesse, la bonne humeur, le dynamisme, le sens de l'humour
- La faculté à se remettre en question, à dépasser ses certitudes, à rebondir, à s'adapter
- La confiance (dans les ressources de l'apprenant qui devient acteur à part entière, et en soi)
- La positivité, la bienveillance, le respect, l'impartialité, la capacité à communiquer positivement
- La disponibilité, l'humilité, la discrétion
- La ponctualité
- La capacité à se mouvoir, à se déplacer facilement dans l'espace, à utiliser son corps et son regard